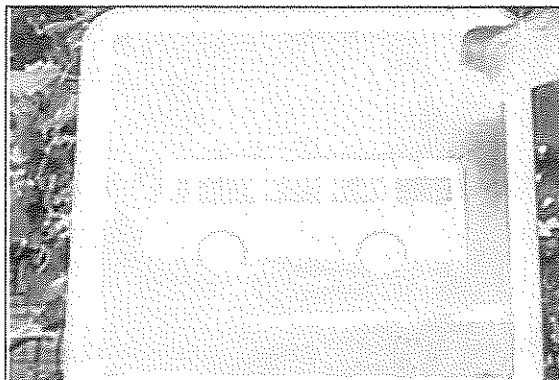


Anthisnes aura son car scolaire - 01/06/2012

ANTHISNES -

Anthisnes va acheter un car scolaire de 35 places afin d'améliorer la souplesse du service de transport des élèves. Le groupe MR-IC s'est abstenu.



La commune d'Anthisnes est une des rares entités à ne pas posséder son propre car. Ce sera pour bientôt, les conseillers de la majorité PS-IC ayant accepté l'achat d'un véhicule tout neuf et voté le mode de passation et les conditions d'un marché. Les trois membres de l'opposition MR-IC ont préféré s'abstenir. Lors de la séance précédente, le 23 avril dernier, le conseil avait déjà examiné le projet d'achat d'un car et, après de longues discussions, le MR-IC, non convaincu de la nécessité d'un tel achat, avait demandé à être mieux informé des tenants et aboutissants de cet investissement, suivi en cela par le reste des conseillers, le vote sur ce point étant reporté à la séance de ce mardi.

L'échevin de l'Enseignement, Toni Pelosato, a développé les arguments en faveur de l'achat : « *Pour rappel, le service de l'enseignement a régulièrement recours aux services de sociétés de transport de personnes pour le transport des élèves des écoles de l'entité. Il en va de même dans le cadre des garderies assurées par le service de l'Enfance. Il serait souhaitable de procéder à ces transports au moyen d'un car communal qui offrirait beaucoup plus de souplesse et de possibilités. Cette formule permettrait également divers transports occasionnels de petits groupes pour des stages sportifs, par exemple en collaboration avec TSA, ou encore les 3x20, le conseil consultatif des aînés... »*

La capacité du car sera de 35 passagers (une classe compte +/- 30 élèves) et son coût serait de quelque 157 000 € TVAC. Actuellement, par le biais des sociétés privées, on compte 146 voyages pour un coût de 35 000 € TTC.

L'opposition pas convaincue

Après avoir pris connaissance des raisons de cette volonté de la majorité d'acquérir un car, l'opposition MR-IC a demandé une suspension de quelques instants afin d'adopter une position. Elle en a fait part dès sa rentrée en réunion : c'est une abstention motivée par l'absence d'une vraie nécessité (la formule actuelle avec des sociétés privées fonctionne bien) d'un tel achat, le fait que les chauffeurs ne seraient plus opérationnels au service des travaux et qu'il n'y avait pas d'économie à réaliser, loin de là.

Philippe Firquet allant jusqu'à parler de manœuvre électorale, de coup de pub avant les élections d'octobre. Ces arguments ont été démontés par la majorité qui a globalement adopté le projet.

Subvention des clubs sportifs

Le groupe MR-IC encore a proposé que le collège soit chargé d'établir un projet de règlement relatif aux subventions à accorder aux clubs sportifs et qu'un groupe de travail soit constitué.

Devant les arguments étayant la proposition, la majorité a rejoint cet avis et va se pencher sur le problème.

Guy-Pierre CRESPIEN (L'Avenir)